



DEMANDE D'AUTORISATION DE CONSTRUCTION D'UNE INSTALLATION D'ASSAINISSEMENT NON COLLECTIF

Pour toute demande de renseignements, contacter :
SAUR, service Assainissement Non Collectif au 03.44.40.09.61
Du lundi au vendredi de 9 h 00 à 12 h 00 et de 14 h 00 à 16 h 30 sauf le mardi après-midi et le
mercredi après-midi

❖ LE PETITIONNAIRE

Nom, Prénom (ou raison sociale) :
Adresse actuelle :
Code Postal : Commune :
Téléphone :Mail :

❖ CARACTERISTIQUES DE LA PARCELLE

A – Implantation

Commune : Code Postal :
Rue ou lieu dit :
Référence cadastrale :
Lotissement (éventuellement) : Nombre de lots :

B - Terrain récepteur (compléter ou cocher les cases correspondantes)

- 1 - Superficie : m²
- 2 - Topographie : terrain plat
 terrain avec pente inférieure à 5 %
 terrain avec pente supérieure à 5%

C - Etude de sol et de filière de traitement des eaux usées

L'étude de sol est obligatoire pour toute nouvelle construction et pour les réhabilitations. Elle est déterminante dans le choix de la filière d'assainissement autonome. Elle garantit l'adéquation entre votre projet d'assainissement et la nature du terrain. En l'absence d'étude, le concepteur verra sa responsabilité engagée en cas de dysfonctionnement

Etude de sol réalisée : Oui Non

Nom de l'entreprise :
Adresse :
Tel : Fax :



► Type de sol

Epaisseur des couches	Nature du sol
0 à cm	
..... àcm	
..... à cm	
... à 150 cm	

Présence d'eau dans le sol : Oui Non A la profondeur de :

(Hydromorphie)

Présence de rocher : Oui Non A la profondeur de :

Le terrain présente-t-il des traces de couleur rouille ou noire : Oui Non
A la profondeur de :

► Perméabilité du sol

Médiocre (< 15 mm/h) Moyenne (entre 15 et 50 mm/h) Bonne (> 50 mm/h)

► Données environnementales du milieu

Existe-t-il :

- Un puits dans un rayon de 35 m par rapport aux limites du terrain
Ce point d'eau sert-il à la consommation humaine : Oui Non
- Une source dans un rayon de 35 m par rapport aux limites du terrain
Ce point d'eau sert-il à la consommation humaine : Oui Non
- Un cours d'eau
- Une Mare
- Le terrain est en zone inondable

❖ **PROJET**

Habitation principale Habitation secondaire Immeuble collectif

Nombre de pièces principales :

Nombre de chambres :

Nombre d'occupants :

Immeuble recevant du public

➔ Préciser les activités exercées (école, centre de vacances, gîte rural, caravaning, hôtel, restaurant, bureau, magasin, local industriel, etc.)

➔ Préciser la capacité d'accueil.....

Construction neuve

Réhabilitation de l'existant



❖ INSTALLATION D'ASSAINISSEMENT

A - Type de filière

▶ Prétraitement

- Fosse septique :.....m³
- Fosse toutes eaux :..... m³
- Bac à graisses :..... Litres
- Préfiltre intégré ou séparé :
- Autres ouvrages éventuels :.....

▶ Ventilations du système

- Ventilation primaire : assurée par la canalisation de chute des eaux usées, prolongée jusqu'à l'air libre et au dessus des locaux habités.
- Ventilation secondaire : assurée par une canalisation de diamètre 100mm, raccordée en aval de la fosse, montée au faitage de l'habitation et munie d'un extracteur statique ou éolien.

▶ Traitement (Un seul type de traitement doit être retenu en fonction de la nature du sol)

Tranchées d'épandage à faible profondeur

Longueur totale :.....ml
 Nombre de tranchées :.....

Lit d'épandage à faible profondeur

Surface :.....m²
 Nombre de drains :

Filtre à sable vertical non drainé

Surface : m²
 Longueur..... m
 Largeur.....m

Filtre à sable vertical drainé

Surface : m²
 Longueur..... m
 Largeur..... m

Terre d'infiltration

Surface au sommet du tertre :m²
 Surface à la base du tertre : m²



Filière compacte

Surface :m²

Précisez la marque de la filière.....

Microstation (Station à boues activées : **attention elle doit être agréée**)

- Volume du bassin d'aération en m³ :

- Volume du piège à boues en m³ :

Précisez la marque de la filière.....

► **Rejets des eaux traitées**

milieu hydraulique superficiel (ruisseau, fossé) :

réseau pluvial

tranchées d'infiltration

Puits d'infiltration.....

Dans le cas d'un rejet d'eau traitée en milieu superficiel (réseau, fossé, cours d'eau, mare, étang ou autre) il faut impérativement joindre à votre dossier l'autorisation de rejet écrite du propriétaire du lieu de rejet.

Le rejet en puits d'infiltration ou réseau d'eaux pluviales est soumis à un arrêté écrit du maire

B - Rejet des eaux pluviales

Les eaux pluviales doivent impérativement être collectées et séparées du système d'assainissement.

Type d'exutoire :

❖ **ENTREPRISE RÉALISANT LES TRAVAUX D'ASSAINISSEMENT
NON COLLECTIF**

Nom de l'entreprise :

Adresse :

Tél :Fax :



❖ DOCUMENTS A JOINDRE IMPERATIVEMENT AU DOSSIER

- L'étude de sol et de filière (si effectuée), à défaut la partie « C » de ce document doit être entièrement complétée**
- La présente déclaration
- Extrait du plan cadastral
- Le plan de masse comportant : Les courbes de niveau précisant l'emplacement des puits, sources, ruisseaux dans un rayon de 35 mètres.
- Un schéma de l'assainissement individuel à l'échelle.** Faire apparaître les éléments suivants : profil en long, arbres, puits, limites de propriétés, traitement, prétraitement, ventilations, les eaux pluviales, exutoire, pente, ...
- Une copie des autorisations pour les rejets d'eaux traitées**

Avant de nous transmettre votre dossier, vérifier que la demande est correctement remplie et que toutes les pièces demandées sont fournies.
Tout dossier incomplet ne pourra être instruit et sera retourné.

ENGAGEMENT DU PETITIONNAIRE

- Je soussigné(e) m'engage à : réaliser l'installation en son entier, conformément à la réglementation en vigueur (DTU 64.1 et l'arrêté du 6 mai 1996) et au projet tel qu'il aura été accepté par le SPANC.
- **Attendre l'avis de conception du SPANC avant tout commencement de travaux**
- **Avertir impérativement la SAUR afin de contrôler le dispositif d'assainissement mis en place avant recouvrement. La fiche navette de commencement de travaux devra être envoyée à l'adresse indiquée.**
- Assurer le bon fonctionnement de mon installation.
- **A s'acquitter de la redevance prévue pour l'instruction du dossier de conception et du contrôle de réalisation.**

Fait à, le

Signature du pétitionnaire

Dossier à retourner à :

SAUR
Service Assainissement Non Collectif
ZA du Champ des Lavoirs
02490 VERMAND
Ou par mail à : josephine.trefcon@saur.com
Tél 03.44.40.09.61 de 9 h à 12 h et de 14 h à 16 h 30
fermé les mardis et mercredis après-midi